



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

inpi



ACTIVITÉ DANS LE MONDE
DES DÉPOSANTS FRANÇAIS
DE BREVETS EN
2021

PRÉAMBULE

En complément du palmarès des principaux déposants de brevets à l'INPI en 2021¹ publié par l'INPI en juin 2022², cette publication propose deux palmarès sur l'activité dans le monde des déposants français³ de brevets en 2021 :

- le palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets (palmarès des 50 premiers déposants français de demandes prioritaires de brevets publiées en 2021 dans les huit principaux offices de propriété industrielle) et
- le palmarès Protection dans le monde des déposants français de brevets (palmarès des 50 premiers déposants français de demandes de brevets publiées en 2021 dans le monde, que celles-ci soient prioritaires ou non).

Ces deux palmarès permettent de présenter les entreprises françaises et les établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État qui déposent leurs brevets dans des offices étrangers.

Les palmarès présentés ci-après sont établis après consolidation des groupes des entreprises sur la base des déclarations des principaux déposants à l'INPI dans le cadre de cette étude. Cette consolidation permet ainsi de rendre compte du poids global des portefeuilles de brevets des personnes morales.

En l'absence d'informations sur la consolidation, l'INPI réalise uniquement l'harmonisation du nom du déposant, c'est à dire à une agrégation des entités au nom identique ou quasi-identique (tiret, accentuation...).

L'INPI tient à remercier tous les déposants qui contribuent, par leur coopération, à la réalisation de ces travaux.

INPI 2023

Ce document est réalisé par l'INPI. Il est protégé par le droit d'auteur. Sa reproduction et son utilisation sont autorisées à des fins non commerciales, à condition de citer la source comme suit : « Activité dans le monde des déposants français de brevets en 2021 », INPI, décembre 2023.

- 1** Accédez à toutes les publications sur [inpi.fr](https://www.inpi.fr/services-et-prestations-domaine/etudes-chiffres-cles), rubrique « Etudes & chiffres clés » (<https://www.inpi.fr/services-et-prestations-domaine/etudes-chiffres-cles>)
- 2** Au premier trimestre 2022, l'année complète la plus récente disponible dans la base de données PATSTAT de l'OEB était 2020. PATSTAT est une base de données de l'OEB qui contient des données brevets bibliographiques et relatives aux événements juridiques, provenant de grands pays industriels et développés. Ces données sont extraites des bases de données de l'OEB et sont fournies en tant que données de masse pour les outils statistiques. Pour plus d'information voir : https://www.epo.org/searching-for-patents/business/patstat_fr.html
- 3** La nationalité française repose sur la foi des déclarations des déposants, dès lors que le siège social ou le centre de décision ou les activités de R&D est/sont localisé(s) en France sur la période de l'étude.

1

PALMARÈS INVENTION DANS LE MONDE DES DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS EN 2021

L'objectif du palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets est de mettre en lumière les « inventions » des entreprises françaises et des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État d'après les demandes de brevets prioritaires¹.

L'INPI publie ce palmarès Invention dans le monde des déposants français de brevets depuis 2010.

Pour établir ce palmarès, sont comptabilisées pour chaque déposant français les demandes de brevets prioritaires publiées ou les demandes sous priorité publiées à la condition que la

demande prioritaire ne soit pas publiée, dans les huit offices de propriété industrielle suivants : INPI, OMPI, OEB, CNIPA (Chine), DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (république de Corée) et USPTO (États-Unis d'Amérique). Ces huit offices de propriété industrielle couvrent la quasi-totalité des demandes de brevets prioritaires des déposants français.

Les résultats sont consolidés par groupe sur déclaration des déposants et/ou harmonisés en utilisant les noms harmonisés de la base de données PATSTAT² de l'OEB.

¹ Une demande de brevet prioritaire est une demande de brevet sans priorité.

² PATSTAT est une base de données de l'OEB qui contient des données brevets bibliographiques et relatives aux événements juridiques, provenant de grands pays industriels et développés. Ces données sont extraites des bases de données de l'OEB et sont fournies en tant que données de masse pour les outils statistiques. Pour plus d'information voir : https://www.epo.org/searching-for-patents/business/patstat_fr.html

TABLEAU 1 – PALMARÈS INVENTION DANS LE MONDE DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS : DEMANDES DE BREVETS PRIORITAIRES¹ PUBLIÉES AUPRÈS DES HUIT PRINCIPAUX OFFICES² DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DONT L'INPI EN 2021

RANG 2021	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES EN 2021	Dont issus de l'INPI (%)
1	Groupe Continental	1 449	9,2%
2	Groupe Valeo	1 440	49,7%
3	Safran	1 191	86,7%
4	Stellantis	1 150	89,9%
5	Renault Group	1 064	45,3%
6	Airbus	693	44,4%
7	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	679	92,8%
8	CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	665	56,5%
9	L'Oreal	613	42,7%
10	STMicroelectronics	574	32,4%
11	Saint-Gobain	564	25,9%
12	Thales	434	62,7%
13	Air Liquide	414	57,2%
14	Groupe Seb	399	30,1%
15	TotalEnergies	369	35,2%
16	Groupe Sanofi	364	0,0%
17	Faurecia	350	68,6%
18	INSERM	318	12,6%
19	Michelin	316	58,5%
20	Schneider Electric	269	13,8%
21	Groupe Arkema	236	67,8%
22	Interdigital CE Intermediate	231	0,0%
23	Orange	227	93,8%
24	EssilorLuxottica	214	0,5%
25	IFP Energies nouvelles	193	97,4%
25	Services Pétroliers Schlumberger*	193	0,0%
27	Alstom	185	80,5%
28	EDF (Groupe)	140	55,7%
29	Atos	111	38,7%
30	Compagnie Plastic Omnium	102	58,8%
31	Idemia	94	69,1%
32	Sorbonne université	92	33,7%
33	Société Bic	86	1,2%
34	Legrand	84	39,3%
35	Université de Paris	81	21,0%
36	Amadeus	78	75,6%
37	Assistance publique - Hôpitaux de Paris	72	15,3%
38	Université Grenoble Alpes	71	78,9%
39	Dassault Systèmes	69	0,0%
40	Université de Bordeaux	63	61,9%
41	Rhodia Operations*	62	4,8%
42	Nexans*	59	39,0%
43	Aix-Marseille université	58	34,5%
44	Sidel Participations*	58	60,3%
45	Groupe Sagemcom	57	100,0%
46	Université Claude Bernard Lyon 1	56	55,4%
47	Gaztransport et Technigaz (GTT)	55	94,5%
48	Fives	49	42,9%
49	Université de Montpellier	48	45,8%
49	Vinci Construction	48	68,8%

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence. Le compte de présence est une méthode par décompte entier. Dès que l'acteur est présent dans une demande de brevet, il est crédité d'une participation unitaire. C'est une logique de participation.

* Données du déposant non consolidées.

¹ Sans priorité ou avec une priorité non publiée.

² INPI, OMPI, OEB, CNIPA (Chine), DPMA (Allemagne), JPO (Japon), KIPO (République de Corée) et USPTO (États-Unis d'Amérique).

SOURCE PATSTAT AUTOMNE 2022 ET TRAITEMENTS INPI 2023

L'objectif du palmarès Protection dans le monde des déposants français de brevets est de traduire au mieux la protection totale des entreprises françaises et des établissements de recherche, d'enseignement supérieur et établissements de l'État en matière de demandes de brevets publiées, afin d'appréhender la protection des marchés potentiels de ces entreprises.

Pour effectuer ce palmarès, ce qui est comptabilisé par déposant français est l'ensemble de toutes les demandes de brevets publiées, que celles-ci soient prioritaires ou qu'elles soient une

extension d'une demande prioritaire, dans tous les offices de propriété industrielle disponibles dans la base PATSTAT de l'OEB.

La disponibilité et la qualité des données dans la base PATSTAT de l'OEB définit la liste des offices de propriété industrielle retenus. Aussi est-elle amenée à évoluer d'année en année¹, l'objectif étant d'obtenir une couverture la plus large possible de toutes les demandes de brevets publiées, que celles-ci soient prioritaires ou non.

¹ Les 55 offices de propriété industrielle disponibles en 2021 sont : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les offices des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande (L'), Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Province chinoise de Taiwan, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (La), Tunisie, Uruguay.
Les pays sont nommés selon la norme ST.3 de l'OMPI <https://www.wipo.int/export/sites/www/standards/fr/pdf/03-03-01.pdf>

TABLEAU 2 – PALMARÈS PROTECTION DANS LE MONDE DES 50 PREMIERS DÉPOSANTS FRANÇAIS DE BREVETS :
DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES AUPRÈS DES OFFICES¹ DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE DONT L'INPI EN 2021

RANG 2021	NOM DU DÉPOSANT	DEMANDES DE BREVETS PUBLIÉES EN 2021	Dont issus de l'INPI (%)
1	Groupe Continental	3 295	4,1%
2	Safran	3 242	32,0%
3	Groupe Valeo	3 138	23,0%
4	CNRS (Centre national de la recherche scientifique)	2 387	15,8%
5	CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives)	2 070	30,4%
6	Saint-Gobain	1 814	8,2%
7	Renault Group	1 765	27,3%
8	Airbus	1 672	18,5%
9	STMicroelectronics	1 622	11,5%
10	Groupe Sanofi	1 502	0,0%
11	L'Oreal	1 431	20,3%
12	Thales	1 325	20,5%
13	Stellantis	1 304	79,4%
14	Groupe Arkema	1 165	13,8%
15	Michelin	1 156	16,0%
16	INSERM	1 154	3,5%
17	Air Liquide	1 082	21,9%
18	TotalEnergies	952	13,8%
19	Interdigital CE Intermediate	918	0,0%
20	EssilorLuxottica	753	0,1%
21	Groupe Seb	740	16,2%
22	IFP Energies nouvelles	727	26,0%
23	Orange	715	29,8%
24	Schneider Electric	654	5,8%
25	Faurecia	550	44,4%
26	Alstom	390	38,2%
27	Sorbonne université	348	8,9%
28	Gaztransport et Technigaz (GTT)	316	17,4%
29	EDF (Groupe)	301	25,9%
30	Compagnie Plastic Omnium	298	20,5%
31	Société Bic	288	0,3%
32	Services pétroliers Schlumberger*	287	0,0%
33	Assistance publique - Hôpitaux de Paris	277	4,0%
34	Université de Paris	257	6,6%
35	Rhodia Operations*	253	1,2%
36	Groupe Sagemcom	247	23,1%
37	Groupe Soitec	244	13,9%
38	Roquette Frères	232	9,9%
39	Université Grenoble Alpes	229	24,5%
40	Université Claude Bernard Lyon 1	226	13,7%
41	Atos	222	20,3%
42	Amadeus	214	28,0%
43	Idemia	200	33,0%
44	Dassault Systèmes	199	0,0%
45	Université de Bordeaux	195	20,0%
46	Université de Montpellier	194	11,3%
47	Aix-Marseille université	188	11,2%
48	INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)	185	14,1%
49	Legrand	183	18,0%
50	Vallourec	175	4,6%

Note 1 : soit les dépôts de brevets ont été effectués au nom de plusieurs entités dont les données ont été agrégées par l'INPI sur la foi des déclarations des déposants, soit tous les brevets ont été déposés au seul nom de la tête de groupe.

Note 2 : les demandes de brevets publiées sont comptabilisées en compte de présence. Le compte de présence est une méthode par décompte entier. Dès que l'acteur est présent dans une demande de brevet, il est crédité d'une participation unitaire. C'est une logique de participation.

* Données du déposant non consolidées.

¹ Les 55 offices disponibles sont : l'Office européen des brevets (OEB), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et les offices des pays suivants : Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande (L'), Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Province chinoise de Taiwan, République de Corée, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie (La), Tunisie, Uruguay.

SOURCE PATSTAT AUTOMNE 2022 ET TRAITEMENTS INPI 2023



www.inpi.fr



statsdatapi@inpi.fr



INPI Direct

+33 (0)1 56 65 89 98



L'INPI près de chez vous :
liste et adresses sur
www.inpi.fr ou INPI Direct



INPI France